

## ➤ Aux étudiants intégrant la formation en Architecture

Vous entrez à l'école nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue dans notre établissement.

Vous trouverez ci-joint un dossier pour accomplir les formalités d'inscription.

Conformément au décret n° 2005-734, les études d'architecture mènent aux diplômes nationaux d'enseignement supérieur dénommés diplôme d'études en architecture conférant respectivement le grade de licence (bac + 3) et diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master (bac + 5), ainsi qu'à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (bac + 6).

La rentrée des étudiants de première année s'effectuera le **lundi 8 septembre 2025 à 14 heures** à l'école. Des indications plus précises sur les amphithéâtres où vous serez accueillis vous seront confirmées ultérieurement. La réunion sera consacrée à une présentation de l'école, du nouveau programme des études et de la vie étudiante.

La liste des fournitures vous sera communiquée lors de votre inscription. Ces fournitures doivent être impérativement en votre possession dès le jour de la rentrée afin de démarrer dans les meilleures conditions les cours intensifs en techniques de représentation.

Par ailleurs, je vous engage à prendre connaissance de la bibliographie ci-jointe et à préparer votre année par des lectures durant l'été.

Dans le cadre de vos études à l'ENSAP Bordeaux, il est possible que vous soyez amenés à vous rendre sur un site relatif à vos projets par vos propres moyens et donc éventuellement à utiliser un véhicule personnel. Il est donc important de vérifier auprès de votre assureur que votre contrat prévoit bien une garantie pour «utilisation du véhicule à usage professionnel».

Afin de vous familiariser avec l'école, son fonctionnement et son environnement, je vous invite à consulter le site internet de l'école: <https://www.bordeaux.archi.fr/>

Le service des formations initiales, de l'international et de la vie étudiante de l'école est à votre disposition pour tout renseignement sur la bonne organisation de votre vie étudiante.

D'ores et déjà, je vous souhaite une bonne rentrée 2025-2026.

Le Directeur Supérieur d'Architecture  
Fabien ANSEL  
